

REÇU EN PREFECTURE

Le 10/04/2025

Application agréée E-legalite.com

71_RN-026-200033827-20250407-1825-BF



**NOTE SYNTHÉTIQUE DE PRÉSENTATION DU BUDGET 2025
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES FIUM'ORBU
CASTELLU**

Table des matières

I.	Les éléments de contexte et priorités du budget.	2
II.	Budget primitif principal 2025.....	3
1.	Dépenses de fonctionnement 2025.....	3
2.	Recettes de fonctionnement 2025.....	4
3.	Dépenses d'investissement 2025.....	5
4.	Recettes d'investissement 2025.....	6

I. Les éléments de contexte et priorités du budget.

La Communauté de communes regroupe une population de 13 130 habitants. pour 13 communes : Chisà, Ventiseri, Prunelli di Fium'Orbu, Ghisonaccia, San Gavinu du Fium'Orbu, Isulacciu di Fium'Orbu, Serra di Fium'Orbu, Ghisoni, Poggio di Nazza, Lugo di Nazza, Vezzani, Pietroso, Solaro.

Les principaux enjeux qui ont présidés à l'établissement du budget 2025 de la communauté sont les suivants :

- Maîtriser la section de fonctionnement (maintenir un taux d'épargne brute satisfaisant),
- Maintenir nos capacités par une prévision rigoureuse de la dette,
- Poursuivre le cadre d'une programmation pluriannuelle,

Il s'agit donc de maîtriser la situation financière de la communauté pour constituer des marges de manœuvre afin de fixer une Programmation Pluriannuelle d'Investissement 2025-2028 à hauteur des enjeux à venir.

Il s'agit également d'assurer :

- La continuité des actions de la communauté, tout en contenant les dépenses, notamment de fonctionnement des futurs équipements liés à la culture (Ecole des arts et Médiathèque);
- La mise en place d'actions favorisant aussi bien le développement culturel, que les actions liées aux compétences obligatoires (GEMAPI, Déchets, mobilité, actions de développement économiques..) ;

En dehors de ces objectifs, le budget 2025 est marqué par la prise en compte de la nouvelle Loi de Finances pour 2025, avec un point de vigilance sur un potentiel affaiblissement des ressources fiscales du fait de l'effort budgétaire de 2,2 Md€ demandé aux collectivités locales.

II. Budget primitif principal 2025.

Le budget principal 2025 s'élève au total à **29 568 260 euros**, répartis à raison de **17 142 662 €** en section de fonctionnement et de **12 425 598 €** en section d'investissement (rectes+dépenses).

Le budget primitif 2025 prend en compte les résultats de l'exercice 2024, pour un montant excédentaire de **741 104,85 €** en section de fonctionnement et pour un montant déficitaire de **820 001,15** en section d'investissement. Ces résultats, cumulés avec les résultats des exercices antérieurs et les restes à réaliser s'établissent à **3 301 955,85 €** en Fonctionnement et un déficit de **-97 240,48 €** en Investissement.

Enfin, l'analyse du compte administratif de 2024 a déterminé une capacité d'autofinancement de **720 818 €**.

1. Dépenses de fonctionnement 2025.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitres	BP + DM 2024	CFU 2024	BP 2025	Ecart BP 2024/2025
011 – charges à caractère général	1 904 983,00 €	1 294 531,90 €	1 419 092,00 €	-25%
012 – charges de personnel	2 225 791,00 €	1 921 696,82 €	1 968 125,00 €	-11%
014 – Atténuation de produits	553 018,00	466 995,00	564 023,00	+2%
65 – charges de gestion courante	607 281,00 €	592 524,42 €	588 188,00 €	-3,2%
66 – charges financières	20 400,00 €	00,00 €	41 192,00 €	+50%
67 - charges spécifiques	10 000,00 €	- €	130 000,00 €	+1200%
68 – dotations aux provisions	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	stable
Dépenses réelles	5 371 473,00 €	4 325 748,14 €	4 760 620,00 €	-1%
023 – virement à l'investissement	2 835 722,69 €	- €	3 062 691,00 €	+7,5%
042 – opérations d'ordre	400 000,00 €	432 400,00 €	748 020,00 €	+46,6%
Dépenses totales	8 041 472,69 €	4 933 913,84 €	8 571 331,00 €	+6%

Par rapport à 2024, les dépenses réelles de fonctionnement resteraient globalement stables (-1%).

Les remboursements d'intérêts d'emprunt augmentent particulièrement du fait de l'inscription des intérêts courus non échus.

Les charges spécifiques ont augmenté de manière significative en prévision d'éventuelles annulations de titres notamment sur la redevance spéciale dans une logique de prudence (année de lancement).

Le chapitre 012 évoluerait à la baisse en 2025 de 11% malgré la hausse de 3 points des cotisations de CNRACL décidée par la loi de finances 2025, et de l'évolution des carrières des agents. En effet, le recrutement d'un DGS paraît peu probable pour l'année 2025.

Les effectifs évoluent quant à eux de la manière suivante :

- Passage d'un agent contractuel de catégorie B en personnel titulaire suite à la réussite d'un concours (finances),
- Un agent de catégorie A (culture) sur 8 mois, et B (culture également sur un ½ année)
- La fin d'un CDD de catégorie A non reconduit (foncier),

2. Recettes de fonctionnement 2025.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	Ecart BP 2024/2025
013 – atténuation de charges	359 350,00 €	422 273,97 €	247 663,00 €	-31%
70 – produits du domaine	253 990,00 €	375 594,03€	203 700,00 €	-20%
73 – fiscalité	1 136 366,00 €	1 004 947,00 €	1 004 976,00 €	-12%
731 - fiscalité locale	2 738 285,00 €	2 954 743,73 €	2 789 763,00 €	+2%
74 – dotations	1 011 201,00 €	667 371,00 €	754 512,00 €	-25,5%
75 – produits de gestion courante	38 000,00 €	61 454,26 €	21 000,00 €	-44%
042 – opérations d'ordre	300 000,00 €	300 000,00 €	345 000,00 €	+13%
002 – excédent reporté	2 560 851,00 €		3 204 717,00 €	-12%
Recettes totales	8 041 472,69 €	5 302 363,00 €	8 571 331,00 €	+6,2%

Les produits de fiscalité seront reportés selon l'état 1259 au budget primitif 2025, mais les dotations de l'Etat seront évaluées à la baisse. Les atténuations de charges sont revues à la baisse car les années antérieures à recouvrer des subventions sur salaires des différents programmes l'ont été.

Les produits du domaine diminuent en prévision de 20% notamment en raison de la baisse des actes d'urbanisme à instruire par notre service mutualisé.

Les prévisions de recettes de fiscalité diminuent de 12% et les dotations de 25% en raison du contexte budgétaire de la loi de finances 2025.

Il est à noter au chapitre 70 la perception prudente des recettes de la redevance spéciale ainsi que les recettes de la TEOM au chapitre 73 qui restent stables car les informations relatives aux bases n'ont pas été fournies par les services fiscaux à ce jour et dont la proposition de taux reste fixé à 9,75% comme pour l'année 2024.

Malgré la baisse des dotations, les opérations d'ordre font augmenter les prévisions en recettes de fonctionnement 2025 de 6,2% par rapport aux prévisions 2024. €.

Il est proposé le maintien des taux de fiscalité :

	taux 2023	taux 2024	taux 2025
T.H.	.	6,33	6,33
F.B.	1,91	1,91	1,91
F.N.B.	20,41	20,41	20,41
C.F.E.	2,44	2,44	2,44

3. Dépenses d'investissement 2025.

Le budget d'investissement s'établit à 6 212 799,00 €. Les prévisions sont en baisse par rapport à 2024 du fait de l'inscription des opérations d'ordre et de la fin programmée de l'opération de construction des équipements culturels (Ecole des arts et médiathèque).

	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	EVOL BP 2024/2025
20 - Immobilisations incorporelles	226 175,00 €	13 635,00 €	288 582,00 €	+21%
204 - Subventions d'équipement	200 000,00 €	0,00 €	100 000,00 €	-50%
21 - Immobilisations corporelles	441 582,25 €	92 439,62 €	1 485 045,00 €	+240%
23 - Immobilisations en cours	4 790 306,32 €	1 851 029,02 €	2 865 000,00 €	-41%
Dépenses d'équipement	5 658 063,57 €	1 957 103,64 €	5 292 986,00 €	-7%
13- Subvention d'équipement	936 779,00 €	637 350,71 €	0,00 €	-
16- Remboursement de capital	15 610,43 €	15 610,43 €	16 142,00 €	+1%
26- Participations et créances rattachées	0,00 €	0,00 €	8 500,00 €	
45 - Chapitres d'opérations pour compte de tiers	220 000,00 €	162 571,00 €	288 000,00 €	+23%
040- Opérations d'ordre	300 000,00 €	300 000,00 €	345 000,00 €	+13%
041- Opérations patrimoniales	898 184,00 €	900 589,55 €	113 382,00 €	-125%
001- Déficit d'investissement reporté	0,00 €		71 387,00 €	-50%
Total dépenses d'investissement	8 938 469,00 €	3 973 225,33 €	6 212 799,00 €	-30%

4. Recettes d'investissement 2025.

Afin de combler le déficit d'investissement de 2024, nous avons dû affecter au compte 1068 : 97 240,00 €.

	BP 2024	CFU 2024	BP 2025	EVOL BP 2024/2025
13 - Subventions d'investissement	3 135 270,00 €	1 224 082,68 €	1 501 917,00 €	-52%
10222 - FCTVA	0,00 €	309 020,95 €	350 000,00 €	
Recettes réelles d'investissement	3 355 270,00 €	1 533 103,63 €	2 237 157,00 €	35%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	719 531,00 €	719 531,00 €	748 020,00 €	13%
041- Opérations patrimoniales	1 808 016,00 €	900 589,55 €	113 382,00 €	
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00 €	0,00 €	97 240,00 €	
021 - virement du fonctionnement	2 307 039,00 €	- €	3 062 691,00 €	+34%
Total des recettes d'investissement	8 938 469,00 €	3 153 224,18 €	6 212 799,00 €	-30%

FOCUS SUR LES PREVISIONS D'INVESTISSEMENT 2025 :

n°	Opérations	Dépenses	Recettes
16	Lutte contre les incendies	277 200,00 €	207 900,00 €
19	Locaux techniques	98 000,00 €	
20	Acquisition matériel roulant (camion OM)	168 000,00 €	
28	Acquisition composteurs	17 832,00 €	6 687,00 €
29	Acquisition bacs tri	132 988,00 €	7 577,00 €
31	Déchetterie	70 000,00 €	
36	Matériel informatique	10 000,00 €	
37	Atelier économie circulaire	421 000,00 €	342 212,00 €
40	OPAH	162 000,00 €	
50	Ecole des arts	2 865 000,00 €	1 045 201,00 €
51	Salle de spectacles	43 964,00 €	
55	Plan alimentaire territorial	25 605,00 €	28 490,00 €
60	Outillage garage	20 000,00 €	
61	Acquisition bennes	36 648,00 €	53 600,00 €
63	GEMAPI	153 000,00 €	102 000,00 €
64	SCoT	45 532,00 €	38 325,00 €
67	Biodéchets	24 588,00 €	
68	Développement économique	29 670,00 €	12 137,00 €
	Opérations non affectée	591 959,00 €	
	Subvention équipement (Fond de concours)	100 000,00 €	
	Total des opérations d'équipement	5 292 986,00 €	1 844 129,00 €